



Règlement

Triathlon de Chalain 2019

1. S'inscrire au Triathlon de Chalain implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.
2. Le Triathlon de Chalain se déroulera le 23 juin 2019
3. Les inscriptions seront ouvertes du vendredi 14 février 2019 au vendredi 21 juin 2019.
4. Les inscriptions se font « En ligne » via notre prestataire d'inscription Njuko. Les frais liés à la prestation Njuko sont à la charge du participant.
5. Le nombre de dossards disponible par course est le suivant :
 - **Course M** : 350 dossards
 - **Course Relais M** : 50 dossards
 - **Course S** : 350 dossards
 - **Course Relais S** : 50 dossards

- **Course 8-11** : 110 dossards
- **Course XS vague 12-15** : 130 dossards
- **Course XS** : 60 dossards

6. A partir du moment où une course affichera complet, il sera procédé à l'ouverture d'une liste d'attente. Si des dossards venaient à se libérer, un mail sera envoyé aux inscrits sur la liste d'attente dans l'ordre chronologique d'inscription. Ces derniers auront 12H pour s'inscrire à défaut de quoi le **dossard** libéré sera proposé à un autre inscrit sur cette même liste d'attente.

7. Tarifs d'inscriptions

Les tarifs d'inscription sont définis comme suit :

- Inscription à la **course M** : 40,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 60,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 30,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 40,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses 8-11** et **XS vague 12-15** : 6,00 €
- Inscription à la **course XS** : 16,00 €

Les tarifs d'inscriptions sont majorés à partir du 1^{er} juin 2019 :

- Inscription à la **course M** : 46,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 66,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 35,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 46,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses 8-11** et **XS vague 12-15** : 8,00 €
- Inscription à la **course XS** : 20,00 €
- Ces tarifs sont valables jusqu'au 21 juin 2019.

Les tarifs d'inscriptions sur le site de course le jour même ou la veille sont majorés :

- Inscription à la **course M** : 50,00 €
- Inscription à la course **Relais M** : 75,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription à la **course S** : 40,00 €
- Inscription à la course **Relais S** : 50,00 € par équipe (équipe de 2 ou équipe de 3)
- Inscription aux **courses 8-11** et **XS vague 12-15** : 10,00 €

- Inscription à la course XS : 22,00 €

L'organisation se réserve le droit d'inviter qui que ce soit à participer aux épreuves à titre gratuit sans qu'elle n'ait à se justifier.

Un concurrent inscrit qui désirerait changer de course se verra appliqué des frais de dossier d'un montant de 4€.

8. Annulations d'inscriptions

En cas d'annulation d'inscription, les modalités de remboursement sont définies comme suit :

- Demande de remboursement **avant la semaine 24** : remboursement du tarif d'inscription (hors frais Njuko) amputé de 5,00 € de frais de dossier.
- Demande de remboursement **jusqu'au vendredi 21 juin 2019** : Pas de remboursement. Il vous sera proposé une inscription gratuite sur la course de même format pour l'édition 2020 du triathlon de Chalain.
- Demande de remboursement les **22 et 23 juin 2019** : Il ne sera procédé à aucun remboursement, et il ne vous sera pas proposé de report d'inscription pour l'édition 2020.
- Assurance Annulation : Lors de son inscription, le coureur à la possibilité de souscrire une assurance annulation « Circles Ticketing » lui permettant d'être remboursé de son inscription en cas de non-participation si la demande est faite avant le 22 juin 2019 compris.

9. Pass compétition

- Les licenciés FFTRI « Compétition Jeune » et « compétition » sont affranchis de l'achat, à l'inscription, d'un « pass compétition ».
- Les personnes non-licenciées et licenciées FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » devront souscrire au « Pass compétition ».
- Le Tarif du Pass-Compétition est le suivant :
 - ✓ **Course M** : 20 €
 - ✓ **Course relais M** : 20 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais
 - ✓ **Course S** : 5 €
 - ✓ **Course Relais S** : 5 € par non-licencié FFTRI prenant part au relais
 - ✓ **Course 8-11 et XS vague 12-15** : 2 €
 - ✓ **Course XS** : 2 €

10. Certificat médical

- Qui doit présenter un certificat médical ?
 - ✓ Les licenciés FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » doivent présenter un certificat médical

- ✓ Les non-licenciés FFTRI doivent présenter un certificat médical
- Les mentions qui doivent figurer sur le certificat médical...
 - ✓ Les mentions « **Sport en compétition** », « **Triathlon en compétition** » ou « (*sport concerné*) en compétition » pour le relais sont acceptées.
 - ✓ La mention « (*autre sport*) en compétition », ou l'absence de référence à la compétition ne seront pas acceptés.

11. Retrait des dossards

- Les retraits des dossards se feront sur le site de l'épreuve :
 - ✓ Le samedi 22 juin, de 16H30 à 19H
 - ✓ Le dimanche 23 juin, à partir de 7H30
- Pour chaque course, il ne sera plus possible de retirer son dossard 30 minutes avant le départ de la course.
- Les dossards non-retirés seront alors mis à la disposition d'éventuels athlètes, présents sur site, en attente de dossard.

12. Tout litige non évoqué dans le présent règlement sera tranché par l'organisateur.

Règlement des épreuves

13. Le Triathlon de Chalain 2019 est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon. A ce titre, la réglementation FFTRI s'applique dans son intégralité.

14. Les précisions suivantes sont apportées

- Les courses relais sont des « relais type B » : Chaque concurrent réalise une ou deux disciplines avant de passer le relais. Le passage de relais se fera par transmission de la puce de chronométrage.
- Sur l'épreuve M, dont le départ sera donné à 14H30, les concurrents qui entreront dans l'aire de transition T2 (transition vélo-Course à pied) après 17H10 ne seront pas autorisés à prendre le départ de la partie course à pied.
-